

G S KGesellschaft für
Schweizerische Kunstgeschichte**S H A S**Société d'histoire de l'art
en Suisse**S S A S**Società di storia dell'arte
in Svizzera

Berne, le 30 août 2021

**Concept de protection pour les manifestations publiques de la Société d'histoire de l'art en Suisse /
présentation publique du volume consacré à Estavayer dans la collection des « Monuments d'art et
d'histoire de la Suisse »**

Madame, Monsieur, chers membres

Nous sommes heureux de vous accueillir prochainement à l'une de nos manifestations. Compte tenu des décisions annoncées par le Conseil fédéral le 11.8.21 et de l'évolution incertaine de la crise sanitaire liée au Covid (nombre croissant de cas, variant delta), le concept de protection appliqué par la Société d'histoire de l'art en Suisse a été adapté comme suit. Les mesures décrites ont pour but de maintenir nos manifestations publiques tout en protégeant les participants d'une infection par le coronavirus.

1. Absence de symptômes

Toute personne se sentant malade (fièvre, symptômes de rhume, changements dans le goût ou l'odorat) doit s'abstenir de participer à nos manifestations, pour sa propre sécurité et celle des autres participants.

2. Obligation du certificat Covid

Le certificat Covid est obligatoire pour participer à nos manifestations. Les certificats Covid* et les résultats négatifs valides des tests de dépistage* seront vérifiés lors de l'enregistrement des participants. Tous les participants sont donc priés de présenter personnellement leur certificat à l'entrée. L'enregistrement et les contrôles Covid ne peuvent pas être délégués. Il n'y a pas d'installation de test Covid sur le site.

*) Un certificat Covid est délivré aux personnes vaccinées deux fois ou guéries, ou ayant subi un test Covid dans les dernières 48 heures (test antigénique rapide) ou 72 heures (test PCR). Vous trouverez de plus amples informations sur le certificat Covid sur la page suivante de l'OFSP : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/covid-zertifikat.html>


3. Désinfection des mains, distanciation physique

Nous vous demandons par ailleurs d'utiliser les dispositifs de désinfection des mains mis à votre disposition à l'entrée des manifestations et de garder une distanciation physique avec les autres participants autant que faire se peut.

Nous espérons que ces mesures vous apporteront sécurité et confort.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension !

Au nom du comité



Nicole Pfister Fetz, Présidente



Nicole Bauermeister, Directrice